

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
	1. Intitulé du projet	
Le projet prévoit l'implantation d'une nouv fluide thermique) de 988 kW, qui fonctionr	velle chaudière à fluide thermique (installation ren	fermant au maximum 10 000 l de
filiade thermique) de 988 kW, qui fonctioni	iera avec du gaz propane	
2 Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pe	atition paire(s)
2.1 Personne physique	r (ou des) maine(s) a ouvrage ou au (ou des) pe	sinomane(s)
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Galliance Saint-Nicolas du Pelem	
Nom, prénom et qualité de la personne	Erwan Quartier	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 5 0 3 9 3 2 7	5 8 0 0 0 2 5 Forme juridique S	AS
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n'	1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122	2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant du projet	
Nº de catégorie et sous catégorie	. Caractéristiques du projet au regard des s (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autr	
1. Installations classées pour la protection	Implantation d'une nouvelle chaudière à fluide th	ermique de 980 kW en caisson sur
de l'environnement	dalle béton. Le circuit comportera au maximum 1 être porté jusqu'à 350°C.	0 000 L de fluide thermique pouvant
	La chaudière sera alimentée au gaz propane à pai	rtir de la citerne de 30,22 tonnes
	présente sur le site.	
	Rubrique 2915 impactée	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du fo	ormulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven		
Implantation d'une nouvelle chaudière à fl maximum 10 000 L de fluide thermique po	luide thermique de 980 kW en caisson sur dalle bé	ton. Le circuit comportera au
	ne à partir de la citerne de 30,22 tonnes présente s	ur le site.
	iisson au gaz (sur la ligne de cuisson continue n°2)	par un four de
cuisson à fluide thermique.		
La chaudière sera séparée de son réservoir	métallique constituant une rétention de volume s	suffisant pour récupérer
la totalité du fluide thermique en cas d'inc		
	présente sur le site sera ainsi portée à 14 032 l au lique existant et comportant 4 032 l de fluide them	
Cette activité relève du régime de l'enregi	strement pour la rubrique 2915 de la nomenclatur	e des ICPE
	du site (chaudières) (rubrique 2910-A-2) passera c	le 6,143 MW à
7,313 MW Aucune démolition n'est prévue		
The section of the provide		

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	~ .	1 140		- 3	
4.2	Ob	iectifs	du	pro	iet.

Cette nouvelle chaudière servira à alimenter un nouveau four de cuisson en remplacement d'un four existant.

Le choix du nouveau four à fluide thermique et des équipements associés permettent de :

- Développer des produits plus en phase avec l'attente des consommateurs en lien avec la stratégie globale du groupe Terrena
- Capter de nouveaux marchés et ainsi assurer la pérennité du site de Saint Nicolas du Pelem
- Réduction de la consommation totale de gaz de 5.5 %
- Réduire les consommations d'eau de lavage de l'ordre de 3% à 5 %.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- 1/ Création d'une dalle béton pour accueillir la nouvelle chaufferie fluide thermique.
- 2/ Installation d'une chaudière fluide thermique en caisson sur dalle béton distante des bâtiments de 15 mètres minimum.
- 3/ Implantation du nouveau système de cuisson sur site.
- 4/ Raccordement, essai et mise en route des nouveaux équipements.

Notre souhait est de pouvoir achever les travaux fin juillet 2021.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après Test et mise en service des équipements (chaudière fluide thermique et systèmes de cuisson), la phase d'exploitation démarrera immédiatement ce qui permettra de définir les meilleurs réglages de tous ces process.

Nous maîtrisons cette technologie, c'est un avantage certain pour la gestion de ce dossier tant sur le plan opérationnel, sécuritaire et environnemental.

	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou s ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'aut	
	jistrement pour la rubrique 2915 du 12 mai 20 n du site (chaudières) (rubrique 2910-A-2) pas	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale de l'opération - préci	ser les unités de mesure utilisées
	urs caractéristiques	Valeur(s)
Surface Chaumene (12 metres x 2,4 metre	ss) , puissance 900 kw	
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 03	3° <u>0</u> 9' <u>50</u> " <u>0</u> 00 Lat .4 <u>8</u> ° <u>18'5</u> 2" <u>0</u> 00
4 rue du Sulon 22480 ST NICOLAS DU PÉLEM	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:	_°'"_Lat°'"_ _°'_"_Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	rojet et	nt? Oui X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	П	×	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	口	, ×	e a common a a a a a a a a a a a a a a a a a a a
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements X d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? Impliauera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire × en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	THE RESERVE OF THE RE
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Rejets de fumés de combustion (fonctionnement au propane) qui seront intégrés dans notre plan de contrôle réglementaire.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

Patrimoine , Cadre de vi			×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		×	
6.2 Les incid approuvé Oui				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
and the second	e su en grava ma ar u	ts .	e erg	
6.3 Les incid	lences du projet identif	iées aı	J 6.1 sc	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez le	squels	

1123	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
	notre sens, il n'y a pas de nécessité d'effectuer une évaluation environnementale car le site est régulièrement autorisé	
		8
	8. Annexes	
8	8. Annexes Obligatoires	
8		
8	.1 Annexes obligatoires	×
	.1 Annexes obligatoires Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	X
1	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises	
1 2	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a/, 6° b) et c), 7°,	X
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un	X
3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6° b] et c], 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	

	Objet	
	9. Engagement et sig	inature
e certifie s	sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
	Saint Nicolas du Pelem	le, 22/06/2020
Fait à		